

## Édito



En cette fin de printemps, j'ai envie de vous parler de ce bien commun, indispensable à la vie : **l'eau**. Malheureusement, elle est en passe de devenir le nouvel or noir du 21<sup>ème</sup> siècle. Face à cela, est-ce acceptable qu'on la gaspille ? Que la question commence à se poser montre bien le début du malaise.

Dans son dernier rapport, le GIEC prévient que l'incidence du réchauffement climatique sur les ressources en eau nous expose à des périodes de stress hydrique couplé à des épisodes intensément pluvieux. Force est de constater que le phénomène a débuté.

Il va donc falloir gérer de manière plus sobre cette ressource. Même si notre territoire bénéficie d'une relative abondance en eau grâce au débit de la rivière Dordogne soutenu par les barrages corréziens, ce débit va inexorablement diminuer de 20 à 30% d'ici 2050.

Alors oui, des économies sont indispensables mais comment les défendre quand les collectivités nettoient les rues et les canalisations à l'eau potable ou quand elles arrosent leurs espaces verts à l'eau potable ?

C'est pourquoi à la CAB, en partenariat avec notre prestataire, nous avons été pragmatiques et réactifs avec la mise en place de la REUT depuis la station d'épuration de Bergerac. Ce sont des milliers de m<sup>3</sup> par an d'eaux usées qui vont être retraitées puis utilisés sur ce type d'usage. Une goutte d'eau certes, mais qui s'ajoute au travail déjà effectué par la CAB sur tous les domaines liés au cycle de l'eau.

Frédéric DELMARÈS,

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

## LE CENTRE ÉVÉNEMENTIEL



**Du nouveau à la CAB pour les familles**  
Un Guichet Jeunesse

**Un nouvel accueil de loisirs**  
À Creysse

**L'accès aux soins**  
Une priorité pour la CAB



[www.la-cab.fr](http://www.la-cab.fr)

## QUAND LA VÉLOROUTE RENCONTRE LE PDIPR, ÇA FAIT DES BOUCLES

Vous connaissez tous désormais la V91. Cette véloroute de la vallée de la Dordogne que localement nous nommons la voie verte, relie Mauzac à Prigonrieux en passant par Mouleydier, Creysse et Bergerac.

Vous avez certainement randonné sur les chemins du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui permettent de sillonner le territoire en empruntant les chemins ruraux de nos communes. Vous les reconnaissez aux balises à cabochon jaune ou vert.

Savez-vous que très bientôt, vous pourrez passer de l'un à l'autre, sur l'Est du territoire ?

En effet, en collaboration avec le département de la Dordogne et les communes concernées, la CAB a **créé et aménagé plus de 60 km de boucles de randonnée sur les communes de Lamonzie-Montastruc, Saint-Sauveur de Bergerac, Mouleydier et Creysse**. Des liaisons les relient entre elles en utilisant des routes, des chemins ruraux ou des tronçons de voie verte comme entre Creysse et Mouleydier ou entre le bourg de Mouleydier et Tuilières. Les itinéraires sont balisés et fléchés, la réalisation des panneaux de départ est en cours.

**Prochaine étape :** la rénovation et mise aux normes des circuits du PDIPR des communes du Sud-Ouest bergeracois et la création de nouveaux circuits sur certaines d'entre elles !



## DU NOUVEAU À LA CAB POUR LES FAMILLES : UN GUICHET JEUNESSE

Satisfaire les demandes des familles représente un enjeu majeur pour la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Faciliter les inscriptions de leurs enfants en Accueils de Loisirs peut y contribuer. Jusqu'à maintenant, chaque accueil était joignable ce qui compliquait le travail des équipes et donc la qualité des activités proposées. D'où la création d'un **Guichet Jeunesse, un lieu unique pour toute question liée à la Jeunesse**.

**Où le trouve-t-on ?** Au 22 place Gambetta, dans le même bâtiment que le Centre Culturel, l'Info Jeunes et l'Espace Jeunes, **dès le 26 juin 2023**.

**Un numéro de téléphone ?** 05 53 27 98 82

**Une adresse mail ?** [guichetjeunesse@la-cab.fr](mailto:guichetjeunesse@la-cab.fr)

**Des jours spécifiques pour l'accueil du public ?** De 9h à 18h sans interruption les lundi, mercredi et vendredi.

**Pour quoi faire ?** Remplir et/ou déposer le dossier d'inscription, régler sa facture, réserver, obtenir le programme, s'informer...

**Une question ?** La réponse au guichet jeunesse.



## Dossier : l'accès aux soins : une priorité pour la CAB

**La santé et notamment l'accès aux soins est une préoccupation majeure sur le territoire national car la désertification médicale gagne du terrain et inquiète. Et le Bergeracois n'est pas épargné.**

Face à ce constat, les élus de la CAB ont mis en œuvre ces dernières années, une politique volontariste et innovante dans le cadre d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Ce dispositif vise à améliorer l'état de santé de la population en conjuguant au mieux les politiques publiques menées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine, l'État, les collectivités territoriales et les organismes de protection sociale.

### Améliorer la démographie médicale et l'accès aux soins : ce que fait la CAB

- Pour attirer des médecins, la CAB a souhaité faciliter leur installation en créant deux maisons de santé. Une à Sigoulès-et-Flaugeac dite « Bergerac Sud » et une à Creysse dite « Bergerac Est ». Elles réunissent des professionnels de santé pour mieux organiser la prise en charge du patient et contribuent également à les fixer sur le territoire en leur permettant de mutualiser des services, en évitant de leur faire porter le coût des investissements et en facilitant le travail collectif.
- La CAB attribue également des Fonds de Concours aux communes qui portent des projets de cabinets de santé pour qu'elles réalisent les investissements nécessaires. C'est le cas cette année pour Saint-Nexans (35 000€) et Ribagnac (40 000€).
- Une politique volontariste est également menée pour inciter des jeunes médecins à s'installer sur le territoire. Ainsi, des aides sont attribuées aux internes en médecine générale qui effectuent des stages sur la CAB.
- Les élus et services de la CAB participent régulièrement à des rencontres avec les étudiants en médecine organisées au sein même des universités. C'est l'occasion de leur présenter les atouts du territoire, l'organisation en matière de santé et d'adapter nos infrastructures aux évolutions de l'exercice de la médecine. Il ressort de ces échanges que les futurs médecins souhaitant exercer en libéral préfèrent travailler dans des structures comme les maisons de santé pour allier vie professionnelle et familiale grâce à une meilleure mutualisation.



Ophtacentre à Creysse

### Les projets portés en 2023 :

- Veiller à un bon maillage du territoire, telle est la volonté des élus communautaires. Ainsi, la **création d'une maison de santé** pour couvrir la partie Ouest de la CAB est en projet. Cette future MSP « Bergerac Ouest » qui s'installera à Prigonrieux, permettra de garder des médecins sur le territoire et sera un atout supplémentaire pour en faire venir de nouveaux. Il s'agit bien de consolider l'existant pour mieux préparer l'avenir. La réflexion porte également sur le secteur du Fleix afin d'y consolider la présence médicale.
- Des travaux d'**extension de la maison de Santé de Bergerac Est** sont également prévus. 317 m<sup>2</sup> supplémentaires seront créés pour accueillir 4 cabinets et une salle dédiée au sport santé.
- Cette dynamique territoriale menée par la CAB et les bonnes relations créées avec les professionnels de santé, permettent en outre d'envisager des projets portés par des privés. C'est ainsi le cas pour le **centre dentaire** annoncé à Bergerac avec l'arrivée de deux dentistes et pour l'**Ophtacentre** à Creysse qui regroupera des ophtalmologistes et en accueillera deux nouveaux.



Extension de la maison de Santé de Bergerac Est

### Focus : La santé mentale

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la CAB a décidé d'effectuer un travail particulier sur la santé mentale, déclinant ainsi son CLS en Contrat Local de Santé Mentale.

On recense de nombreuses actions comme :

- la semaine de l'autisme dont la dernière édition s'est tenue du 24 au 28 avril derniers,
- l'élaboration d'un outil d'orientation de parcours en santé mentale,
- des actions de sensibilisation aux enjeux pour le maintien dans le logement des personnes en situation de handicap psychique.

Élu territoire innovant

Mercocconnectés 2023

**Le 23 mars dernier, la CAB a reçu le Label Argent « Territoire Innovant » dans la catégorie E-Santé.**

Cette récompense fait suite à l'installation d'un relais de télémédecine équipé de dispositifs médicaux connectés et bénéficiant d'une connexion satellitaire Très Haut Débit sur la commune de Lunas.

## Budget de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise

**S'élevant à plus de 80 millions d'€, le budget principal a été voté par 97% des élus communautaires le 27 février dernier.**

Ce budget démontre que la CAB est forte d'une bonne santé budgétaire validant ainsi la stratégie financière de redressement des comptes.

Parmi les investissements retenus dans ce budget, notons ceux qui améliorent la qualité de vie des Bergeracois et l'attractivité globale du territoire.

Ainsi, sont prévus :

- 500 000€ pour des travaux de gestion de l'eau et de prévention des inondations,
- 568 000€ pour poursuivre la Voie Verte,
- 450 000€ pour l'accueil de loisirs de Toutifaut,
- 800 000€ pour la crèche de Lamonzie-Saint-Martin,
- 595 000€ pour l'extension de la Maison de Santé de l'Est Bergeracois,
- 500 000€ pour la scénographie de Quai Cyrano,
- 500 000€ pour le giratoire de Lanxade à Prigonrieux,
- ou encore 2 392 000€ pour les travaux de voirie.

Ce budget permet aussi de dégager 236 900€ de subventions pour les associations. Qu'elles soient solidaires, économiques, culturelles ou sportives, les associations font vivre notre territoire et tissent du lien entre nous.

675 120 € de subventions ont été octroyés aux communes, démontrant la volonté de la CAB de veiller à un aménagement équilibré de son territoire. Ces aides permettent de soutenir des projets portant sur l'entretien ou la modernisation du patrimoine communal, des écoles, des infrastructures sportives et culturelles, sur la création d'établissements de soins ou sur la sécurisation routière.

# Centre Événementiel

## LA GENÈSE DU PROJET :

En 2018, des rencontres citoyennes organisées par la Région Nouvelle Aquitaine, se sont tenues à Monbazillac puis à Creysse avec pour objectif de donner la parole au territoire. À l'issue, les participants ont fait part de leur souhait qu'un projet de cette nature se réalise sur le Bergeracois, bien trop souvent écarté de toute manifestation d'envergure.

Ce projet peut paraître audacieux mais ne faut-il pas un peu d'audace pour se démarquer ? Pour attirer des entrepreneurs, des médecins, des cadres... qui nous font tant défaut, il faut innover. Un tel lieu, sans équivalent en Dordogne, peut renforcer l'attractivité de tout un territoire et permettre ainsi d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.



## LE CENTRE ÉVÉNEMENTIEL, UN ÉQUIPEMENT POLYVALENT

**À quel endroit ?** rue Anatole France à Bergerac, en lieu et place de la salle Anatole France devenue une véritable passoire énergétique et qui ne répond plus aux besoins actuels.

**Sur quelle surface ?** 9 500 m<sup>2</sup> modulables avec sur un premier secteur, un grand volume pouvant accueillir entre 1 400 personnes assises et 2 000 personnes en assis/debout, grâce à des gradins rétractables. Puis sur un second secteur, des salles dites de conférence aux tailles différentes et divisibles pour une parfaite polyvalence et un usage au quotidien.

**Pour quoi faire ?** des manifestations professionnelles, sportives, des spectacles culturels, des séminaires, des congrès, des réunions...



## LA PROCÉDURE DE MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE (MGP) POUR RETENIR LE CANDIDAT

Dans le code de la commande publique, cette nouvelle procédure s'avère très utile à l'acheteur public pour satisfaire à ses obligations liées aux préoccupations environnementales. Elle conduit à un dialogue compétitif entre plusieurs entreprises. Celle qui remporte le concours s'engage sur une maîtrise des coûts pendant 10 ans, coûts de construction, de conception et de maintenance. Aucune surprise pour l'acheteur. Il va s'agir essentiellement de la performance énergétique du bâtiment.

Le Marché Global de Performance a été lancé en septembre 2021. Plusieurs groupements d'entreprises ont répondu. Le jury en a sélectionné 4, en janvier 2022. Puis six mois plus tard, le jury a éliminé un groupement, réduisant le nombre de participants à 3. Il aura fallu 7 mois pour les départager et n'en retenir qu'un seul groupement le 23 février 2023.

## LE GROUPEMENT RETENU POUR SA RÉALISATION : VIGIER CONSTRUCTION

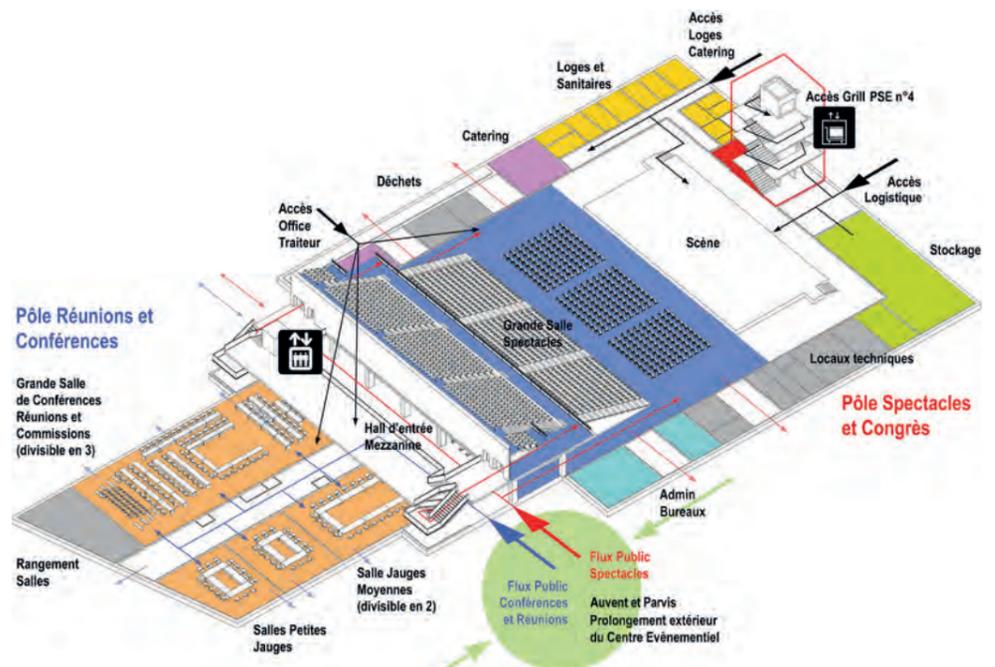
Entreprise périgourdine, dont le siège social est à Périgueux, Vigier Construction a été retenu comme mandataire du groupement qui réunit les agences d'architecture « Souvenir du Futur » (principales constructions : le Palio de Boulazac et l'Arena Loire à Nantes), Archi Studio installé à Sigoulès et le bureau d'études périgourdin ODETEC. C'est donc l'offre la plus locale qui a été retenue.

### SON COÛT

13 647 092€ HT pour la tranche ferme auxquels il convient d'ajouter 729 842€ HT de prestation supplémentaire correspondant au matériel scénique. Soit un total de 14 376 934 € HT.

Les partenaires publics accompagnent fortement la CAB sur ce projet avec :

- 25 % de l'État,
- 15% de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- 11% du Département,
- 8% de la ville de Bergerac
- 2% de l'Europe



## LE CENTRE ÉVÉNEMENTIEL OU LE RESPECT ENVIRONNEMENTAL

Le centre événementiel est un bâtiment conçu pour être le plus respectueux possible de l'environnement. Comment ?

- **Installation de panneaux photovoltaïques** pour une production électrique en autonomie sur les consommations minimales obligatoires,
- Des **matériaux de constructions écologiques** sur le secteur conférences/réunion avec l'utilisation du bois,
- Mise en place d'un **système de récupération des eaux de pluie** pour les sanitaires,
- Une meilleure **gestion des déchets** de chantier avec la récupération de certains matériaux issus de la démolition de la salle Anatole France :
  - › Les poutres en lamellé-collé seront calepinées et débitées pour redevenir poutres de structures secondaires voire du mobilier selon leur état
  - › Le béton de dallage sera concassé et réutilisé en remblai pour le projet,
  - › D'autres matériaux en moindre quantité seront intégrés en filière de revalorisation (isolants, panneaux bois de l'ancienne scène...).
- La **végétalisation du site**, partie intégrante du projet :
  - › L'actuel parvis de la salle Anatole France sera agrandi (x2,5) et végétalisé selon le principe de micro-forêt urbaine ce qui permettra une désimperméabilisation et une infiltration facilitée des eaux de pluie,
  - › Le parking à l'arrière du bâtiment sera en partie désimperméabilisé et végétalisé.



## UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS À CREYSSE SUR LE SITE DU « CHÂTEAU DU ROC »

Deux raisons à la création d'un nouvel Accueil de Loisirs sur le territoire de la CAB à la rentrée de septembre 2023 :

- 1- La décision de la ville de Bergerac en février dernier qu'il n'y ait plus classe le mercredi matin dès la rentrée scolaire prochaine au sein des 16 écoles publiques que compte la ville soit 1500 élèves concernés ;
- 2- Une demande sans cesse croissante émise par les familles sans solution de garde pour leurs enfants les mercredis d'où une importante liste d'attente.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, la CAB met en place des mesures d'urgence :

- La création d'une nouvelle structure d'accueil à partir d'un lieu déjà existant « **le Château du Roc** » situé à Creysse. Il accueille actuellement des colonies de vacances pour des enfants de la région parisienne mais pourra être mutualisé dès la rentrée. Seulement, son aménagement ne répond pas aux normes d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans. Mais il est un atout non négligeable pour la Collectivité, car sa réhabilitation en tant qu'Accueil de Loisirs pour **99 enfants** âgés de 3 à 12 ans, nécessite uniquement des travaux de mise aux normes et de conformité (petits toilettes, salles de sieste, mobilier adapté...). De ce fait, le coût de ce projet, malgré les contraintes budgétaires, est amoindri pour la collectivité, d'autant qu'il bénéficie du soutien financier d'organismes publics.
- Réorganisation de **l'accueil de loisirs de Toutifaut** pour permettre l'accueil de **40 enfants** supplémentaires.



De ce fait, la CAB sera en mesure d'accueillir dès la rentrée **139 enfants** supplémentaires les mercredis. Ce nombre risque d'être malheureusement encore inférieur à la demande mais créer autant de places en quelques mois est déjà une belle réussite.

Être en capacité d'accueillir encore plus d'enfants au sein des Accueils de Loisirs de la CAB, relève d'une question de service public, mais également d'une véritable considération des enfants et des familles du territoire. La CAB souhaite ainsi, au-delà de la problématique de garde que peuvent rencontrer les parents, proposer aux enfants, un accès à des activités relevant de plusieurs domaines qu'ils soient ludiques, culturels, sportifs... avec la volonté de garantir la continuité éducative avec les projets des écoles.

## TRIBUNE DES ÉLUS

### Un Autre projet de territoire pour le Bergeracois !

Le Bergeracois est en crise : le taux de pauvreté de la ville-centre, Bergerac, est de 21 % quand la moyenne nationale est de 14 % ; le taux de chômage en 2019 (dernier chiffre publié) de la zone d'emploi de Bergerac était de 14,4 % (26,9 % des 15-24 ans) quand il était de 9 % pour la France.

Pourtant, les élus du bergeracois ont du mal à imaginer un projet qui ne repose pas sur de vieilles recettes éculées : aéroport qui profite tellement à Ryanair et quelques compagnies aériennes et qui apporte si peu à notre territoire, projet trop mal ficelé de « centre évènementiel » d'un coup de 20 millions d'euros ou encore cette initiative bien hasardeuse de stade de canoë-kayak dans un territoire où il n'y a même pas de club sportif de cette discipline...

Le bergeracois a pourtant bien des atouts, et notamment son patrimoine historique et culturel ou ses nombreuses richesses naturelles. La première de celles-ci est la rivière Dordogne, classée par l'Unesco, et site Natura 2000, son histoire, sa beauté, sa faune, ses rives... Notre rivière pourrait être le support d'un projet de Parc Naturel Régional permettant d'encourager un véritable développement soutenable pour notre territoire, comme cela existe dans tant de région : tourisme durable et patrimonial, auberge de jeunesse, mise en valeur de la voie verte et de la rivière, maison de la Nature et de la Rivière...

Dans ce bergeracois tant victime du chômage et de la pauvreté, engager une réflexion approfondie pour aller vers un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée pourrait être une solution. Une dizaine de territoires ont déjà engagé une expérimentation. Il est possible à l'échelle de petits territoires de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

Un Autre projet de territoire est possible !

Julie TEJERIZO, Francis BLONDIN, Lionel FREL  
Groupe Bergeracois En Commun

## PETITE FOIRE AUX QUESTIONS À PROPOS DES CONSIGNES DE TRI DANS LES SACS JAUNES

### 1. Peut-on imbriquer les emballages les uns dans les autres ?

**NON** car chaque matière est recyclée séparément : papier, carton, métal, plastique. À l'arrivée au centre de tri, les emballages sont orientés par des machines selon leur composition sur différents tapis afin d'être envoyés vers leur filière de recyclage. Lorsque des déchets sont imbriqués, les machines ne parviennent pas à détecter leur composition. Ces emballages imbriqués sont donc envoyés en refus et ne sont pas recyclés.

### 2. Faut-il laver les emballages ?

**NON** il suffit juste de bien les vider. Ils seront lavés à l'usine de recyclage.

### 3. Le polystyrène est-il recyclable ?

**OUI** car c'est un emballage et tous les emballages vont dans le sac jaune, SAUF les emballages en bois, type boîtes de camembert qui sont en revanche compostables.

### 4. Les dosettes de café métalliques peuvent-elles être mises au sac jaune ? Faut-il les vider ?

**OUI** elles peuvent désormais être déposées dans le sac jaune et **NON** elles n'ont pas besoin d'être vidées puisque le café brûle lors du traitement des capsules.

Quant aux dosettes de café souples, elles sont compostables.

### 5. Faut-il enlever les bouchons de bouteilles en plastique avant de les mettre dans le sac jaune ?

**NON** vous pouvez jeter les bouteilles et les flacons en plastique avec leur bouchon (bouchons qui peuvent aussi être donnés à une association).

### 6. Les opercules des pots de yaourt et des bouteilles de lait vont-ils dans le sac jaune ?

**OUI** ils se trient avec les autres emballages.



### 7. Puis-je compacter ma bouteille d'eau en plastique ?

**NON** et je ne dois pas non plus l'aplatir.

### 8. Est-ce mieux de mettre le papier en boule ?

**NON** il ne faut surtout pas mettre en « boule » le papier ni le papier aluminium. Évitez également de déchirer le papier en petits morceaux.

### 9. Puis-je mettre au sac jaune mon stick ou tube de colle, mes tubes souples de produits cosmétiques ?

**OUI** tous ces emballages font partie de la famille des « tubes » en plastique et rejoignent désormais le sac jaune.

### 10. Si je trie, le coût des ordures ménagères va-t-il baisser ?

**NON** malheureusement mais trier ses déchets revient moins cher que les mettre dans le sac noir, c'est une certitude. Malgré cette réalité, le coût global des déchets ne diminue pas d'une part car la fiscalité augmente (la Taxe Générale sur les Activités Polluantes mise en place par l'État -TGAP- va tripler entre 2021 et 2025), et d'autre part car la quantité globale des déchets ne diminue pas suffisamment. Le seul déchet qui ne coûte vraiment rien, c'est celui qu'on ne produit pas.

**Alors, efforçons-nous à réduire nos déchets pour maîtriser le coût de la collecte et du traitement et contribuons ainsi à préserver notre environnement.**

